

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE – Synthèse de la rencontre du 19 Octobre 2022

La séance s'est tenue à Chalonnes-sur-Loire le 19 octobre 2022, en présence de 4 représentants des résidents et 3 représentants des familles. Ont été abordés les points ci-après :

I. SUIVI DES REMARQUES FORMULEES PAR LES FAMILLES ET RESIDENTS EN EHPAD

Constats positifs remontés par les résidents :

- Cuisine très bonne, les bénévoles, l'aumônerie, Carolane l'animatrice, la marche solidaire, la fête des centenaires, les commissions menus,

Remarques formulées :

- Lever trop tôt (7 heures),
- Repas : transferts trop anticipés pour se rendre en salle à manger (3/4 h avant le repas), déjeuner et dîner très rapides, Goûter trop tôt et souvent pendant la sieste (14 h 45),
- Boîtes aux lettres trop hautes pour certains
- Les couloirs manquent de couleurs et de chaises pour faire une pause,
- Problème de TV : pas de 3ème et 19^{ème},
- La télécommande lumière et appel pas facile à manipuler (appel auprès de la vieilleuse la nuit),
- Le téléphone placé trop loin du fauteuil,
- Les animations ne doivent pas dépasser 1 heure,
- Davantage de sorties extérieures,
- La résolution de l'accès au WIFI et à la 4G non satisfaisante,
- Chambres trop chaudes l'été (rideaux ou stores),
- Eau dans les pichets parfois chaude.

Les remarques des résidents feront l'objet d'un travail collaboratif lors de l'élaboration du projet d'Etablissement, une réflexion particulière sera notamment apportée autour des temps de repas.

L'accès au WIFI et la 4 G sont 2 problèmes différents. Concernant la WIFI, nous avons réceptionné les bornes, une intervention est programmée en novembre pour un accès mi-décembre.

Quant à la 4 G (téléphones portables qui ne passent pas), la prise de décision est à l'étude car aucune solution technique n'est à ce jour arrêtée.

II. PLAN D'AIDE A L'INVESTISSEMENT

Dans le cadre du Ségur de la Santé, une nouvelle mesure « Investissements du quotidien », vise à apporter des améliorations concrètes et rapides au bénéfice des professionnels et des résidents.

Une enveloppe de **65 970 €** a été allouée à l'EHPAD permettant l'investissement de :

- Chaises « RAIZER », sièges de relevage, simple d'utilisation, mobiles et sécurisant
- Moteurs pour les rails (phase 3 de la reconstruction)
- Chariots repas qui ont la particularité d'avoir une partie froide et une partie chaude.

III. BUDGET

Au CHCA, il y a 2 budgets :

- ⇒ Le « Budget H » relatif à l'activité en médecine et en Soins de suite et de réadaptation,
- ⇒ Le « Budget E » relatif à l'activité en EHPAD.

Le prix de journée facturé au résident est composé du

TARIF « HEBERGEMENT » (91,4%), comprenant les prestations d'administration générale, d'accueil hôtelier, de restauration, d'entretien et d'animation de la vie intérieure de l'établissement.	TARIF DÉPENDANCE (8,6 %) ou ticket modérateur correspondant au tarif des GIR 5 et 6. prestations d'aide et de surveillance à apporter aux personnes hébergées ayant perdu tout ou partie de leur autonomie pour l'accomplissement des actes ordinaires de la vie courante
---	---

2 prix de journée sont appliqués en 2022 : ancien bâtiment (70 places) et nouveau bâtiment (106 places). Le tarif redeviendra commun lors du transfert des résidents de La Source et St Briec fin 2023.

	Nouveau bâtiment	« Saint Briec » et « La Source »
Hébergement	65,41 €	64,23 €
Dépendance GIR 1 et 2	21,55 €	21,55 €
Dépendance GIR 3 et 4	13,68 €	13,68 €
Dépendance GIR 5 et 6 (= ticket modérateur)	5,80 €	5,80 €
Prix à la journée	71,21 €	70,03 €
Prix pour 31 jours	2 207,51 €	2 170,93 €

Les montants totaux des dépenses et recettes en 2022 sont de **10 107 831 €** soit **+ 939 515 €** par rapport au budget prévisionnel.

Le budget est présenté à l'équilibre pour l'exercice 2023, sous réserve de la notification des crédits en lien notamment avec les mesures nouvelles en charges de personnel.

► Prix de journée 2023 proposé :

	2022		2023		Augmentation	
	ILE DE CHALONNES, LA FAYETTE ET ILE DE NANTES				En %	En €
Hébergement	65,41 €	65,41 €	67,91 €	+ 3,82 %	+2,50 €	
GIR 5 et 6	5,80 €	5,80 €	6,01 €	+ 3,68 %	+ 0,21 €	
Prix de Journée	71,21 €	71,21 €	73,92 €	+ 3,81 %	+ 2,71 €	

	2022		2023		Augmentation	
	ILE DE CHALONNES, LA FAYETTE ET ILE DE NANTES				En %	En €
Hébergement	65,41 €	65,41 €	67,91 €	+ 3,82 %	+2,50 €	
GIR 5 et 6	5,80 €	5,80 €	6,01 €	+ 3,68 %	+ 0,21 €	
Prix de Journée	71,21 €	71,21 €	73,92 €	+ 3,81 %	+ 2,71 €	

	2022		2023		Augmentation	
	SAINT BRIEUC ET LA SOURCE				En %	En €
Hébergement	64,23 €	64,23 €	66,73 €	+ 3,89 %	+2,50 €	
GIR 5 et 6	5,80 €	5,80 €	6,01 €	+ 3,68 %	+ 0,21 €	

IV. PROPOSITION D'ACCUEIL DE PROFESSIONNELS EN SERVICE CIVIQUE



L'établissement propose **2 missions de service civique autour de l'animation.**

Les actions s'inscriront en complémentarité et en appui des équipes et sous tutorat des animatrices de l'EHPAD. Elles consisteront à :

- Offrir un temps d'écoute et d'échange aux résidents en recueillant leurs envies d'activités socioculturelles.
- Participer à animer des actions dans les services ou les chambres (lecture, écriture, conversation, jeux, promenade).
- Contribuer à maintenir le lien social avec les personnes âgées : faciliter les échanges avec les familles via le département d'outils numériques
- Soutenir l'animatrice dans l'organisation d'animations collectives et individuelles : chant, jeux de société, atelier peinture, gymnastique douce, pâtisserie, bricolage, couture, etc...
- Accompagner les résidents lors de sorties à l'extérieur (sorties, loisirs ou culturelles)

V. LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Sont concernés par la loi EGALIM les établissements publics de restauration collective.



Elle introduit de nouveaux dispositifs au profit d'une meilleure rémunération des agriculteurs français. L'établissement a réalisé une nouvelle campagne de pesée des restes alimentaires : **en moyenne 122g par résident et par repas** contre 139g en 2021.

Des actions sont en cours. Par ailleurs, l'établissement doit s'interroger sur la procédure à tenir pour réduire les quantités d'emballage, les produits recyclables ou non recyclables.

VI. ENQUETES DE SATISFACTION

Les enquêtes sont en cours auprès des résidents et des familles jusque fin octobre.

Une aide au remplissage est apportée aux résidents par la responsable qualité, les représentants des usagers, les psychologues et animatrices.

Quant aux familles, les questionnaires ont été envoyés par mail avec la possibilité de répondre directement via Blue Kango ou par retour courrier ou en déposant le questionnaire à l'accueil.



VII. LANCEMENT DU PROJET D'ETABLISSEMENT



L'objectif est de diffuser le nouveau projet d'établissement d'ici janvier 2023.

Le personnel et nos partenaires seront associés pour sa rédaction au travers de l'enquête de satisfaction et par les groupes de travail qui auront lieu notamment pour les volets concernant le projet des usagers, le projet médico soignant et le projet social.

Concernant la filière gériatrique, l'établissement va déposer un dossier pour demander l'autorisation d'ouvrir un PASA (Pôles d'Activités et de Soins Adaptés) permettant d'accueillir des résidents présentant des troubles cognitifs dans la journée, hors UPAD.

VIII. POINTS DIVERS

► CHEQUE ENERGIE

Un chèque énergie exceptionnel peut être adressé aux résidents dont les revenus sont les plus modestes pour les aider à payer leur facture d'énergie, il convient de faire suivre ce chèque au service des admissions qui le déduira des factures de l'EHPAD.



► VACCINATION COVID

Suite au courrier adressé aux familles, la campagne de vaccination a débuté le mardi 11 octobre et se poursuivra le mardi 18 et jeudi 20 octobre. Il est rappelé l'importance que revêt cette vaccination pour garantir un haut niveau de protection aux personnes à risque.



► ANIMAUX

Il est rappelé que les animaux, tenus en laisse, sont autorisés lors des visites.



► DEMENAGEMENT

Déménagement prévu pour les 35 lits de Rochefort et les 35 lits de St Brieuc première quinzaine de Décembre 2023.



Les bâtiments de Rochefort ont été vendus à la Société GUEPAR, vente correspondant à la meilleure offre financière et répond aux souhaits de la commune de Rochefort en terme d'offres de logements diversifiés.

► VISITE DE LA CUISINE

C'est accompagné de Pierre RABIN, responsable cuisine, que les membres du CVS ont pu découvrir les locaux de la restauration, où sont préparés les repas. Un grand merci pour sa disponibilité et ses explications.



PROCHAIN CVS LE 14 DECEMBRE 2022